



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT – CONSULTANT INDIVIDUEL)

Sélection d'un Consultant Individuel pour appuyer la Direction de l'Alerte Précoce (DAP) afin de développer et d'intégrer un Système électronique d'analyse de médias Web dans le Système ECOWARN Reporter existant

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités d'alerte précoce et de réponse de la CEDEAO pour une meilleure stabilité régionale et prévention des crises, financé par le Fonds d'Appui à la Transition (TSF) de la Banque Africaine de Développement (BAD)

RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : 5900155018751

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-Z1-K00-138

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'engage à promouvoir la paix, la sécurité et le développement durable dans ses États membres. La sécurité humaine, qui englobe la protection des individus contre les menaces critiques et omniprésentes, est au cœur de ces objectifs. Le Système d'Alerte Précoce (SAP) de la CEDEAO est effectivement établi en vertu du Chapitre IV du Protocole de 1999 relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité. Ce chapitre détaille les dispositions spécifiques concernant le SAP et son rôle dans la prévention des conflits au sein de la CEDEAO.

La Direction de l'Alerte précoce (DAP) coordonne le SAP, un système d'observation de la paix et de la sécurité au niveau sous régional, connu sous le nom d'ECOWARN, abréviation de Réseau d'Alerte et de Réponse. Ce système d'analyse interactif basé sur le web est un outil de visualisation, personnalisé pour la région de la CEDEAO, est soutenu par un réseau de Moniteurs-terrain collectant des données d'alerte précoce rédiger des rapports d'analyse à partir de la Salle de Situation à Abuja, le siège du Système. L'ECOWARN Reporter, déroulé en 2006, est devenu pleinement opérationnel en 2008.

ECOWARN possède dans sa base de données plus de cent mille (100 000) entrées de données d'incidents et de situations liées à la sécurité humaine dans la région. Une moyenne de quatre mille (4 000) entrées de données est ajoutée chaque année. La CEDEAO, par le biais de sa Direction de l'Alerte précoce (DAP) et les Centres nationaux pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte précoce et de Réponse (CNCMR), surveille ces menaces et applique une optique de sécurité humaine pour améliorer le bien-être de la population en utilisant des données provenant de sources multiples, y compris le Réseau d'Alerte précoce et de Réponse de la CEDEAO (ECOWARN).

La DAP produit et soumet des rapports d'analyse qualitative et quantitative, avec des recommandations, à la direction de la CEDEAO, par l'intermédiaire du Bureau du Vice-président, pour information et réponse rapide,



sur la base de cinq (5) secteurs thématiques : Gouvernance et Droits de l'Homme ; Environnement ; Crimes et Criminalité ; Santé ; et Sécurité. Les données collectées et renseignées dans le Reporter 2 par les Moniteurs-terrain d'ECOWARN sont informées selon cinquante-cinq (55) indicateurs prédéfinis d'alerte précoce en matière de paix et de sécurité régionales, et quarante-deux (42) types d'événements.

La méthodologie manuelle actuelle de collecte des données et le récent nombre réduit de Moniteurs-Terrain présentent un risque quant à l'accès effectif aux données et donc à la collecte des données dans les Etats membres. Ainsi, pour assurer la crédibilité des rapports, il est nécessaire de compléter les données manuelles collectées et analysées par le Rapporteur ECOWARN 2 avec des données cohérentes provenant de la région de la CEDEAO en utilisant de nouvelles technologies telles que le « data mining » (exploration de données).

La Commission de la CEDEAO invite à présent les Consultants Individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la prestation de ces services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour exécuter les services : CV, diplômes, certifications, brochures, descriptions et preuves de missions similaires, expériences dans des conditions analogues, disponibilité, etc.

Les critères d'éligibilité, la constitution de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement daté d'octobre 2015, disponible sur le site Internet de la Banque : <http://www.afdb.org>.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (GMT +1). Courriel : sbangoura@ecowas.int, avec copies à : ikkamara@ecowas.int ; mbossou@ecowas.int ; yderra@ecowas.int

Les Manifestations d'intérêt doivent être envoyées au plus tard le mercredi 30 juillet 2025 à 11h00 (heure du Nigéria, GMT+1) en mentionnant « *Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un Consultant Individuel pour appuyer la Direction de l'Alerte Précoce (DAP) afin de développer et d'intégrer un Système électronique d'analyse de médias Web dans le Système ECOWARN Reporter existant* », et adressées à la

- **Division des Passations de Marchés de la CEDEAO** à l'adresse suivante :
- **Commission de la CEDEAO**
101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District
PMB 401,
Abuja 900103, Territoire de la Capitale Fédérale
République Fédérale du Nigéria
- Ou par courriel à : sbangoura@ecowas.int,
en copiant (cc) : ikkamara@ecowas.int ; mbossou@ecowas.int ; yderra@ecowas.int.

Sélection d'un Consultant individuel pour développer et intégrer un Système électronique d'analyse de médias Web dans le Système ECOWARN Reporter existant